

2 Calendrier 2025 des
scéances du Conseil

4 Travaux publics
et sécurité

8 Calendrier annuel des collectes
de matières résiduelles

10 Budget 2025

JOYEUSES FÊTES !

De la part de tous les membres du conseil et de vos employés municipaux, nous aimerions vous souhaiter un joyeux Noël et vous offrir nos meilleurs vœux de santé et prospérité pour la Nouvelle Année!

Que cette période des fêtes soit pour vous, une occasion de prendre le temps de partager de bons moments avec ceux que vous aimez.

NOUS JOINDRE

BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417 poste 1
Courriel : ville@lacdelageqc.ca
Site Internet : www.lacdelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h à 12 h
Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

NUMÉROS IMPORTANTS

Permis et inspection	418 848-2417 poste 2
Travaux publics	418 848-2417 poste 3
Écocentre Québec	418 641-6004
Sureté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389

OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709
Florence Mercier	418 912-8321
Florence Lemoine	418 848-0706
Lauranne Turgeon	418 848-7812
Charlotte Lebel	418 848-1228
Marie-Alice Boucher Trudel	418 848-7837 ou 418 929-7837
Juliette Jacques	418 564-5445
Alexie Breton	418 564-5445

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiennent maintenant à 18h30.

Séances ordinaires :
13 janvier 2025 à 18h30

BRANCHEZ-VOUS!

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au lacdelage.qc.ca.

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements!

AVIS PUBLIC



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné:

Le conseil municipal de la Ville de Lac-Delage a adopté, en conformité avec les dispositions du deuxième paragraphe de l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, la résolution numéro 589-10-23 établissant, pour l'année civile 2024, le calendrier des séances ordinaires ;

QUE les séances ordinaires se tiennent aux jours suivants à 18h30 :

le lundi 13 janvier 2025	le lundi 10 février 2025
le lundi 10 mars 2025	le lundi 14 avril 2025
le lundi 12 mai 2025	le lundi 9 juin 2025
le lundi 14 juillet 2025	le lundi 11 août 2025
le lundi 8 septembre 2025	le mardi 14 octobre 2025
le lundi 10 novembre 2025	le lundi 8 décembre 2025

Que toutes les séances ordinaires du conseil municipal se dérouleront au Bureau municipal, sis au 24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage;

Qu'une séance extraordinaire consacrée exclusivement aux prévisions budgétaires des exercices financiers 2024 soit tenue le lundi 15 décembre 2024 au lieu habituel des séances du conseil à 18h30.

Il peut être pris connaissance de ladite résolution au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau

Donné ce 11^e jour du mois de novembre 2024

François Morneau
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, François Morneau, directeur général de Lac-Delage, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité le 12^e jour du mois de novembre et en faisant paraître une copie dans le Delageois, Éditions de décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12^e jour de novembre 2024.

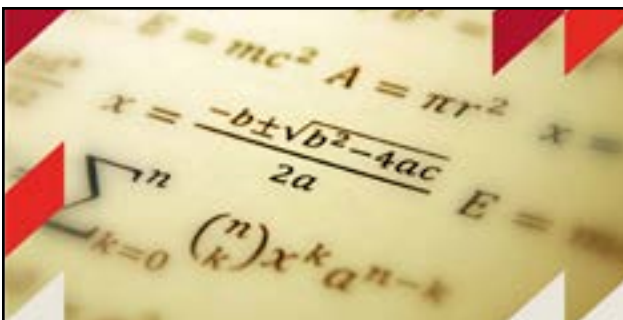
François Morneau
Directeur général

BABILLARD MUNICIPAL

Horaire du temps des fêtes: bureau municipal

Comme chaque année, le bureau municipal sera fermé pendant le temps des fêtes 18 décembre 2024 et de retour le lundi 6 janvier 2025.

Pour toute urgence aux travaux publics, veuillez communiquer au 418 848-2417 poste 3 et Louis-Philippe Barrette ou Pierre Dolbec vous répondront avec plaisir.



TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

418 255-0875
lucie_bernier@hotmail.com

Lucie
Bernier

CALENDRIER DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
COLLECTE SAPINS TOUT LE MOIS						
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

- Déchets
- Compost
- Recyclage
- Feuilles
- Monstres
- Chargement conteneur déchet - refuge



PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse ville@lacdelage.qc.ca ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.



Aînés-nous à vous aider!

Vous avez 50 ans et plus?

Vous voulez obtenir de l'information sur les ressources et les services du milieu

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches?

Nous pouvons vous aider à trouver les ressources pouvant répondre à vos besoins, et ce, de manière gratuite et confidentielle.

Pour plus d'information contactez :

Nathalie Poulin
Travailleuse de milieu

Stoneham-et-Tewkesbury
Lac- Beauport/Lac-Delage
Notre-Dame-des-Laurentides

Cellulaire : 418-933-5483

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
M. Guy Rochette
mairie@lacdelage.qc.ca

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



CONSEILLÈRE #1
Responsable des finances, administration et communication
Mme Jannys Landry
jlandry@lacdelage.qc.ca

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et bottins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



CONSEILLÈRE #4
Responsable aux loisirs et à la culture
Mme Isabelle Coulombe
icoulombe@lacdelage.qc.ca

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



CONSEILLER #2
Responsable des travaux publics et voirie
M. Alexandre Morin
amorin@lacdelage.qc.ca

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



CONSEILLÈRE #5
Responsable de la sécurité publique
Mme Christiane Gosselin
cgosselin@lacdelage.qc.ca

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



CONSEILLER #6
Responsable de l'environnement
M. Jonathan Baker
jbaker@lacdelage.qc.ca

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et réglementation;
- Diagnostic du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



CONSEILLER #3
Responsable de l'urbanisme
M. Marc Boiteau
mboiteau@lacdelage.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.



VÊTEMENTS, CHAUSSURES, SAC À MAINS
DÉGUISEMENTS ET DÉCORATIONS HALLOWEEN

Nous sommes prêts pour le temps des fêtes!



VENEZ-NOUS VOIR!

Bacs et déneigement

Un rappel des consignes pour que les opérations de déneigement et de collecte dans votre municipalité se passent bien afin d'éviter de faire du slalom entre les bacs, ce qui alourdit considérablement le travail en plus d'être beaucoup moins efficace.

- ✓ Placer vos bacs à l'intérieur de votre allée;
- ✓ Orienter les roues envers votre résidence et l'ouverture du couvercle face à la rue;
- ✓ Laisser une marge de dégagement autour du bac pour faciliter la collecte.
- ✗ Ne jamais placer les bacs sur le trottoir ou dans la rue!

En plus de nous aider, vous protégez ainsi vos bacs des bris accidentels. C'est donc un geste gagnant-gagnant!

Pour éviter que les matières collent au fond du bac brun de compostage à cause du gel, déposez un morceau de carton ou un journal au fond de ce dernier et évitez d'y déposer des liquides.



Stationnement dans les rues

Il est interdit en tout temps de stationner son véhicule sur un chemin public de notre territoire entre le 1^{er} novembre et le 15 avril. N'oublions pas que durant la période hivernale, nos rues déjà étroites le sont encore plus avec l'accumulation de neige. Par conséquent, le déneigement devient presque impossible et la circulation sécuritaire des ambulances et des camions de pompiers devient très difficile.

Il y aura un assouplissement à la règle les 24-25 décembre 2024, ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2025. Exceptionnellement, on pourra, aux dates mentionnées, stationner dans la rue, à condition que ce soit du côté des adresses civiques paires. Bien entendu, s'il neigeait au cours de ces jours de fête, on demande votre collaboration pour faciliter le travail des employés municipaux. Lorsque vous voyez le gyrophare clignotant du camion de déneigement, on vous demande de déplacer promptement les véhicules stationnés dans la rue. Cela ne prendra que quelques minutes, et cela évitera la réception d'un «cadeau» désagréable, soit une contravention et des frais de remorquage!



N'oubliez pas que quelqu'un devra conserver sa sobriété pour effectuer le déplacement des véhicules, parce qu'un accident est vite arrivé, même en stationnant son automobile!

Avis aux motoneigistes

Nous désirons vous informer qu'il est strictement interdit de passer sur les propriétés privées pour accéder au lac dont le Manoir du Lac-Delage et le terrain à la tête du lac où il y a plantation des pommiers. De plus, il est dangereux actuellement de circuler sur le lac considérant qu'à plusieurs endroits la glace est très fragile. Soyez vigilant et respectueux des terrains privés svp.



Méfiez-vous de la glace

Chaque hiver, des cas de noyade sont rapportés partout au Québec. Bien que les cours d'eau soient recouverts de glace et de neige, il faut se méfier, parce que la dureté de la surface peut varier d'un jour à l'autre, voire même en quelques heures. En effet, les surfaces gelées de nos cours d'eau sont extrêmement sensibles aux changements climatiques: un simple vent peut déplacer les surfaces de glace et laisser d'immenses trous à des endroits insoupçonnés. Aussi, une neige un peu trop abondante ou trop lourde peut les affaiblir.

Rappelez-vous que l'épaisseur de la glace n'est pas le seul facteur permettant de déterminer si elle est suffisamment solide pour s'y trouver. Dans tous les cas, méfiez-vous:

- De la glace entourant des structures matérielles (quai, bouées, marqueur de chenal, etc.);
- De la glace claire ou bleutée, trop fine pour supporter votre poids ou celui d'une motoneige;
- De l'apparence de neige fondante;
- Des trous et des fissures dans la glace;
- De la neige lourde sur la surface de la glace;
- Des zones où des vents et des courants forts sont habituels.



COULEUR DE LA GLACE

La couleur de la glace peut donner une indication de sa solidité

La glace transparente (ou noire)

C'est la plus solide. Parfois bleutée, elle est caractérisée par l'absence de bulles. Elle est à la base de la capacité portante d'un couvert de glace.

La glace grise (hybride)

C'est souvent une glace transitoire entre la glace blanche et la glace transparente (noire) et elle est généralement à 75 % de la solidité de la glace transparente (noire).

La glace blanche

C'est une glace blanchâtre ou gris pâle avec une multitude de bulles d'air. Elle est généralement deux fois moins résistante que la glace transparente (noire).

Pour un sapin de Noël sécuritaire...

LE CHOIX D'UN SAPIN

- Optez pour un sapin artificiel, car il risque moins de prendre feu.
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.

L'INSTALLATION DU SAPIN

- Placez le sapin loin des endroits passants et des sorties.
- Ne l'installez pas trop tôt afin d'éviter qu'il ne soit sec avant la fin de la période des fêtes.
- Un sapin installé trop tôt risque fort de s'assécher avant la période des fêtes et vous devrez passer Noël sans allumer les lumières qui le garnissent.
- Coupez de nouveau le tronc (une coupe en biseau) dès votre arrivée à la maison, même pour un arbre coupé. Les arbres sont dans la cour du vendeur depuis assez longtemps pour que la base du tronc se soit asséchée. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli. Un sapin qui s'assèche peut prendre feu facilement et rapidement. Ajoutez donc de l'eau tous les jours.
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur ou de flammes.

COMMENT SE DÉBARRASSER D'UN SAPIN NATUREL

- Envoyez le sapin au recyclage ou débarrassez-vous-en selon le règlement municipal dès que les fêtes sont terminées ou lorsque l'arbre est sec. Ne le rangez pas à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison : un sapin sec s'enflamme rapidement et votre maison peut y passer.
- Ne brûlez pas votre sapin dans le foyer ou le poêle à bois, il pourrait laisser des dépôts de crésote dans le conduit de la cheminée, ce qui augmente les risques d'incendie.

À Lac-Delage, la Ville ramassera les sapins de Noël jusqu'à la fin du mois de janvier 2025.

Vous n'avez qu'à déposer l'arbre sur votre terrain à un endroit facilement visible et accessible pour les employés de la ville, sans pour autant que cela nuise aux travaux de déneigement.

Informations tirées du site du Ministère de la Sécurité publique du Québec. Vous pouvez y trouver d'autres conseils sécuritaires à propos des guirlandes de lumières, des cordons de rallonge et d'autres décorations.



**De la part de toute l'équipe,
JOYEUX NOËL ET
BONNE ANNÉE 2025
À TOUS!**

Abonnez-vous
à mon infolettre mensuelle
ou en écrivant à:
sylvain.levesque.chau@assnat.qc.ca



SYLVAIN LÉVESQUE
DÉPUTÉ DE CHAUVEAU

1680, avenue Lapierre, bureau 201, Québec (Québec) G3E 0G1
418-842-3330
sylvain.levesque.chau@assnat.qc.ca



**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**



Communiqué
Pour diffusion immédiate

La CCAP remet 8 500 \$ en bourses d'études

Québec, le 30 octobre 2024 – C'est lors d'un événement tenu à ses bureaux le 23 octobre dernier que la CCAP a remis 8500\$ en bourses d'études à neuf étudiants du territoire. Accompagnés de leur famille, les gagnants du programme très prisé de la CCAP ont pu profiter d'une soirée où leur parcours fût à l'honneur.

Organisé pour la huitième année consécutive, le programme vise à récompenser le dévouement des lauréats dans leur cheminement scolaire et professionnel, leur réussite académique ou sportive et leurs réalisations et implications dans la communauté.

Les neuf lauréats de l'édition 2024 sont :

Niveau secondaire - Bourses de 500\$

- Delphine Bernier** – Sport-études natation artistique - École Cardinal-Roy
- Eugénie Desfossés** - Sport-études football – École Mont-Saint-Sacrement
- Philippe Therrien** – Sport-études baseball - École La Seigneurie
- Victor Morency** – Sport-études hockey - Polyvalente de l'Ancienne-Lorette

Niveau professionnel, collégial et universitaire - Bourses de 1500\$

- Catherine Bolduc** - Maîtrise et DESS en infirmière praticienne spécialisée - Université Laval
- Chloé Fortin** - Sciences pures et appliquées - Collège international Sainte-Anne
- Julianne Bélanger** - Technique policière - Campus Notre-Dame-de-Foy
- Léonie Sohier** - Doctorat en psychologie - Université Laval

Bourse spéciale persévérance – 500\$

- Valérie Ferrari-Naud** – Bac en pratique sage-femme - UQTR

La CCAP tient à remercier tous les participants et féliciter les gagnants de cette année.



hop*

L'IDÉAL POUR ÉCOUTER
VOS CLASSIQUES DE NOËL




Le cadeau parfait
pour soi ou pour
un être cher!

418.849.7125
ccapcable.com





AVIS IMPORTANT : Entente intermunicipale avec la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury

L'entente intermunicipale entre la Ville de Lac-Delage et la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury offre plusieurs avantages aux citoyens de Lac-Delage, visant à améliorer l'accès aux services et aux loisirs.

Grâce à cette entente, les résidents de Lac-Delage peuvent désormais :

1. **S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS**
Lors des périodes d'inscription ouvertes aux non-résidents de Stoneham-et-Tewkesbury, les citoyens de Lac Delage peuvent s'inscrire aux activités saisonnières offertes dans la programmation de Stoneham-et-Tewkesbury. Que ce soit en ligne ou directement aux bureaux du Service des loisirs de cette municipalité, ils n'auront pas à payer la surcharge normalement appliquée aux non-résidents.
2. **ACCÉDER AU PROGRAMME D'ANIMATION-VACANCES (PAV)**
Les résidents de Lac-Delage peuvent également participer au Programme d'Animation-Vacances (PAV) de Stoneham-et-Tewkesbury sans frais supplémentaires, dans les mêmes conditions que les résidents de cette municipalité.
3. **ACCÉDER AUX INSTALLATIONS DE LOISIRS**
Les citoyens de Lac-Delage ont la possibilité d'accéder, aux mêmes conditions que les résidents de Stoneham-et-Tewkesbury, à la patinoire couverte et réfrigérée ainsi qu'aux sentiers du Mont Wright.
 - a. **Patinoire couverte de Stoneham**
les résidents de Lac-Delage qui veulent accéder à des plages horaires de Hockey doivent faire préalablement l'acquisition d'un abonnement familial GRATUIT sur la plateforme Qidigo : <https://www.qidigo.com/u/Municipalite-des-cantons-unis-de-Stoneham-et-Tewkesbury>
L'abonnement devra être imprimé ou téléchargé sur le téléphone et présenté à chaque visite avec une pièce d'identité, durant les plages horaires de hockey seulement, au surveillant de la patinoire.
 - b. **Abonnement annuel au Mont Wright**
La demande doit se faire par courriel au Service des Loisirs de la municipalité de Stoneham : montwright@villestoneham.com

Cette entente vise à favoriser les échanges intermunicipaux et à offrir davantage de services et d'opportunités de loisirs aux citoyens, tout en facilitant l'accès à des activités diversifiées à des conditions avantageuses.



RÉALISATION ET ACTIVITÉS 2024



Le Calendrier

2025



COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

WWW.LACDELAGE.QC.CA

LA COLLECTE DES BACS BLEUS SE FERA LES VENDREDI MATIN
IMPORTANT DE PLACER LES BACS AU BORD DE LA RUE LA VEILLE



LISTE LES MATIÈRES RECYCLABLES POUVANT ÊTRE DÉPOSÉES DANS LE BAC BLEU

- Journaux et circulaires
- Papier à lettres et enveloppes
- Papier d'emballage
- Livres et revues
- Bottins téléphoniques
- Boîtes de conserve
- Cannelles
- Papier et assiettes d'aluminium non souillés
- Couverts et bouchons de métal
- Conteneurs de peinture vide
- Boîtes et emballages de carton
- Boîtes d'œufs
- Carton plat et ondulé
- Boîte de lait et de jus
- Pots et bouteilles non cassés
- Tous les contenants de plastique identifié par les chiffres 1 à 7 non souillé par la nourriture
- Sacs et pellicule plastiques (tous les mettre dans un même sac noué)
- Conteneurs de styromousse sauf les particules «chips» servant à l'emballage

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
COLLECTE SAPINS TOUT LE MOIS						
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	4	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	4	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
14	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
14	27	28	29	30	31	

Juin

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	14	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Août

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	9	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	23	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				
30						

CONCOURS LA CARTE DE NOËL RÉGIONALE

Bravo aux lauréats

C'est l'artiste de Sainte-Brigitte-de-Laval, Marilyne Bombardier, qui a remporté les grands honneurs et qui voit son œuvre, Poste Pôle Nord, illustrer la carte de Noël que la MRC remet à tous ses partenaires et collaborateurs. En plus d'un chèque-cadeau d'une valeur de 300 \$ à utiliser chez Le Nordique spa Stoneham, prix remporté en étant couronnée lauréate de sa catégorie, elle gagne aussi un montant supplémentaire de 250 \$. Son œuvre sera aussi exposée dans les bureaux de la MRC au cours de la prochaine année.

LES LAURÉATS DE CHAQUE CATÉGORIE

Les artistes de Sainte-Brigitte-de-Laval, de Lac-Beauport et de Shannon se sont particulièrement illustrés dans cette 24^e édition. En plus d'être élue grande gagnante, Marilyne Bombardier a gagné la catégorie Artistes initiés, alors que son jeune concitoyen de Sainte-Brigitte-de-Laval, Elliot Gourdeau, a remporté la catégorie Apprentis 5-7 ans.

Les jeunes artistes de Lac-Beauport, Olivier Bernard et Noémie Brien, se sont quant à eux démarqués dans les catégories Artistes en herbe 8-9 ans et Jeunes talents 12-16 ans.

Émy Ouellet et le groupe de Josiane Desrochers de l'école Alexander-Wolff, tous deux à Shannon, ont respectivement gagné les catégories Artistes juniors 10-11 ans et Services de garde. Enfin, l'artiste de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Rachel Leblanc, complète le tableau des lauréats en remportant la catégorie Artistes de loisir.

UN PRIX COUP DE CŒUR POPULAIRE

Comme par les années antérieures, le public avait aussi été invité à voter pour son œuvre préférée parmi les quelque 30 œuvres finalistes. Le vote a été si serré, qu'exceptionnellement cette année, deux artistes remportent le prix coup de cœur. Catherine Pelletier de Shannon et Laurence Lemieux de Stoneham-et-Tewkesbury ont séduit le public et remporté les honneurs.

Pour voir toutes les œuvres gagnantes, visitez le mrcjacques-cartier.com.



Mme Marilyne Bombardier, grande lauréate, entourée de Mme France Fortier, mairesse de Sainte-Brigitte-de-Laval et Sébastien Couture, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier © Pascal Ratthé



L'œuvre Poste Pôle Nord illustre la carte de Noël de la MRC

FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Investissement de plus de 158 000 \$ pour Transport Marc Juneau inc. et la ferme Pépin

Une aide financière de 158 800 \$ a été octroyée aux entreprises Transport Marc Juneau Inc. et la ferme Pépin pour la réalisation de deux projets, qui totalisent des investissements de près de 835 000 \$.

L'entreprise de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Transport Marc Juneau Inc., a reçu une subvention de 38 800 \$ pour l'automatisation et la numérisation de ses processus. Un projet qui vise à optimiser la gestion de leurs véhicules ainsi que l'acquisition d'un équipement permettant d'automatiser le déneigement des véhicules.

Le deuxième projet, qui a reçu une aide financière de 120 000 \$ vise à soutenir l'implantation et le démarrage d'une production acéricole à la ferme Pépin à Stoneham-et-Tewkesbury. Selon le président de la SDE de La Jacques-Cartier et maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, M. Pierre Dolbec, le soutien à ce projet est la démonstration de la volonté de développer le potentiel acéricole dans la MRC.

Encore plus de détails sur cette annonce et sur les différentes aides financières disponibles au mrcjacques-cartier.com.

LA JACQUES-CARTIER, SON TERRAIN DE JEUX PRÉFÉRÉ

Suivez les traces de Bonhomme

Bonhomme Carnaval est un amoureux fou de la région. La Jacques-Cartier est son terrain de jeux d'hiver favori lorsqu'il n'est pas occupé par son célèbre festival.



Cette année encore, il a visité la région pour refaire le plein d'énergie avant le début des festivités. Il a passé 3 jours dans la région à visiter entre autres le Village Vacances Valcartier, le parc municipal à Shannon et le Centre récréotouristique des Hautes-Terres.



Envie de découvrir son itinéraire complet?

SDE DE LA JACQUES-CARTIER

Plus de 21 000 \$ pour soutenir le sport et la culture

La SDE de La Jacques-Cartier a confirmé l'octroi de plus de 21 000 \$ pour soutenir 3 événements sportifs et la culture dans la région.

LE SKI ACROBATIQUE, PARTIE INTÉGRANTE DE L'ADN DE LA RÉGION

Une subvention de 2 500 \$ a été octroyée à la Coupe du monde de sauts acrobatiques. L'événement, qui réunira les 70 meilleurs sauteurs au monde, aura lieu du 22 au 26 janvier prochain au Centre de ski Le Relais.

Les 31 janvier et 1^{er} février, toujours au Centre de ski Le Relais, 52 athlètes notamment, en provenance des États-Unis, de l'Australie ou de la Suisse, seront réunis à l'occasion du Canada Open de ski acrobatique. Cet événement s'est aussi vu attribuer une subvention de 2 500 \$ de la SDE de La Jacques-Cartier.



Le Centre de ski Le Relais sera aussi l'hôte du Double Noram de ski acrobatique de saut, une série de 4 compétitions où 27 athlètes mettront à l'épreuve leurs talents, du 20 au 23 février prochain. Une aide financière de 1 500 \$ a été accordée pour soutenir l'événement.

UN SOUTIEN AU TOURISME CULTUREL

Après avoir lancé un nouveau fonds pour soutenir le tourisme culturel en 2024, la SDE de La Jacques-Cartier a confirmé la poursuite de son engagement pour les 3 prochaines années. Rappelons que ce fonds, qui s'élève à 15 000 \$ répartis sur 3 ans, a été créé en partenariat avec l'Entente de développement culturel de la MRC de La Jacques-Cartier. Cette enveloppe avait permis de financer 2 projets cette année, soit celui de Diffusion culturelle SBDL et celui de l'exposition L'instant d'une résonance de la Société d'histoire de Sainte-Brigitte-de-Laval en collaboration avec l'artiste Nadia Morin.

Plus de détails au mrcjacques-cartier.com.

BUDGET 2025

Lac-Delage, le 16 décembre 2024

Chers citoyens, chères citoyennes,

Au nom du conseil municipal, je vous présente le budget 2025.

À la fin de l'année 2023, nous vous faisons part d'une conjoncture économique particulièrement difficile pour la ville où le taux d'inflation était de plus de 5,6%, marquée par la hausse majeure des coûts des biens et services et des taux d'intérêt qui avaient presque doublé. Ce contexte avait entraîné un important déficit d'opération de 200K\$, qui nous a contraint pour 2024 à un exercice budgétaire prudent qui visait à resserrer les dépenses. Le suivi très rigoureux de la direction générale a permis d'équilibrer l'opération budgétaire de l'année qui se termine. C'est toutefois lors de la procédure de contrôle de la comptabilité du printemps dernier que le déficit d'opération réel de 2023 a été comptabilisé, permettant d'adopter en septembre dernier un règlement d'emprunt établi sur cinq ans.

C'est ainsi que le conseil municipal, sur une vision pragmatique et responsable, doit assumer le déficit de 2023, poursuivre ses engagements, tout en assurant l'équilibre budgétaire de la prochaine année. Nous vous présentons donc ce soir, un budget de fonctionnement équilibré, exposant une contribution citoyenne rationnelle et réaliste dans le contexte.

Le budget 2025 totalise 1 800 481\$ comparativement à 1 577 905\$ en 2024, soit une augmentation de 14%. Celle-ci s'explique en grande partie à une nouvelle présentation des frais de transferts et de financement afin de se conformer à certaines règles comptables. Par ailleurs, l'écart budgétaire s'explique par :

- l'augmentation de 12% au niveau de l'administration générale associée à des réajustements salariaux de quelques employés et à la constitution d'un fond dédié de 15K\$ pour les élections de novembre prochain ;
- une variation de 6% ajoutée aux divers taux de taxation visant à couvrir les frais du service incendie qui sont de 160K\$;
- l'augmentation de l'ordre de 3% pour l'ensemble des quotes-parts aux divers organismes (MRC, CMQuébec, Sureté du Québec, MRC-service incendie);
- l'augmentation des frais de financement, capital et intérêt, associée:
 - au remboursement du déficit de 2023 soit un montant de 45 000\$ incluant le capital et les intérêts;
 - au refinancement de la participation de la ville à l'hôtel de ville à la suite d'une réévaluation de la subvention gouvernementale.

Afin d'atteindre les engagements budgétaires, les taux des taxes foncières augmenteront de 10 % pour 2025, voir le tableau ci-dessous.

TAUX DE TAXATION (PAR 100\$ D'ÉVALUATION)										avant ajout incendies	avec ajout incendie	2025	2024
		2024	2025	variation	2025 service incendie	variation	2025 total	variation	Totaux				
Taxe foncière générale	100\$/éval	0,6900	0,7176	4%	0,0414	6%	0,7590 \$	10%	895 367,52 \$	51 656,00 \$	947 023,52 \$	862 564,00 \$	
Taxe terrain vague	100\$/éval	0,8840	0,9194	4%	0,05304	6%	0,9724 \$	10%	4 331,29 \$	249,67 \$	4 580,96 \$	4 489,00 \$	
Foncière non résidentielle	100\$/éval	1,5620	1,6245	4%	0,09372	6%	1,7182 \$	10%	91 012,46 \$	5 249,52 \$	96 261,98 \$	78 471,00 \$	
Service policier	100\$/éval	0,0537	0,0537								70 264,36 \$	70 264,36 \$	
MRC- CMQ	100\$/éval	0,0360	0,0360								47 349,63 \$	47 349,63 \$	
aqueduc & égout	fixe	700,00 \$	700,00 \$								246 750,00 \$	246 750,00 \$	
Vidange fosses sept.	fixe	87,00 \$	120,00 \$								7 920,00 \$	5 742,00 \$	
Cueillette ordures	fixe	245,00 \$	255,00 \$								76 535,00 \$	72 679,00 \$	
Cueillette ordures Refuge	fixe	182,15 \$	119,16 \$								2 859,84 \$	4 372,00 \$	
Mat récu Manoir	fixe	3 023,76 \$	- \$								0,00 \$	3 023,76 \$	
Cueillette orduresE-47	fixe	4 598,40 \$	2 708,64 \$								2 708,64 \$	4 598,40 \$	
911	fixe	2 500,00 \$	3 200,00 \$								3 200,00 \$	2 500,00 \$	
										990 711,27 \$	57 155,19 \$	1 505 453,93 \$	1 402 803,15 \$

Afin de mieux illustrer la hausse de taxes, une simulation pour une résidence évaluée à 214 000\$ se traduit par une augmentation de 157\$ par année, soit 39.31\$ de plus à chaque versement, voir le tableau ci-dessous pour les autres simulations.

SIMULATIONS							PAR VERSEMENTS
exemple	2024	2025 avant incendie	avec ajout incendie				
résidence	214 000,00 \$	2 615,12 \$	2 683,66 \$	2 772,34 \$	157,22 \$	39,31 \$	
	260 000,00 \$	2 993,27 \$	3 083,02 \$	3 191,77 \$	198,50 \$	49,63 \$	
	320 000,00 \$	3 457,19 \$	3 556,90 \$	3 690,29 \$	233,10 \$	58,28 \$	
2 LOG	429 000,00 \$	5 008,37 \$	5 193,97 \$	5 371,86 \$	363,49 \$	90,87 \$	
Non déservi	645 000,00 \$	5 361,85 \$	5 565,29 \$	5 852,36 \$	490,51 \$	122,63 \$	
TERRAIN Vacant	123 000,00 \$	1 898,62 \$	1 942,65 \$	2 007,89 \$	109,27 \$	27,32 \$	
non résidentiel	427 400,00 \$	127 972,85 \$	126 365,32 \$	129 591,60 \$	1 618,75 \$	404,69 \$	

BUDGET 2025

Considérant que plus de 80 % des dépenses sont incompressibles et que la ville a peu de sources de revenus autres que les revenus fonciers, vous comprendrez que cela limite notre marge de manœuvre. Ainsi, divers changements sont prévus à la tarification de certains services et aux collectes de matières résiduelles : diminutions des collectes de bacs bruns, de feuilles et des encombrants sont prévues. À cet égard, les actuels objectifs gouvernementaux en matière de réduction de matières résiduelles auxquels nous sommes déjà confrontés, nous forcerons à chercher des alternatives novatrices qui impliqueront des changements importants à nos pratiques actuelles.

La comptabilisation finale du projet de l'hôtel de ville qui a été complétée au printemps dernier a révélé une légère surestimation des versements de la subvention gouvernementale. Ainsi un ajustement de la participation financière de la ville, étalé sur un terme de trente ans, est ajouté au budget. Malgré tout, les dépenses supplémentaires récurrentes générées pour le nouvel hôtel de ville (assurance, déneigement, électricité, financement) sont d'environ 23 700 \$ / année; ce qui demeure raisonnable considérant l'ampleur du projet.

Les dépenses de financement sur la dette à long terme représentent 25.3 % du budget total.

Pour 2025, seuls les financements pour la vidange des boues des étangs aérés et pour la finalisation du parc en 2025 sont toujours envisagés considérant que la perspective de la baisse des taux d'intérêt se concrétise déjà.

En terminant, nous voulons remercier nos citoyens, citoyennes qui continuent année après année de s'impliquer avec enthousiasme dans divers comités ainsi que pour la réalisation de belles activités communautaires, c'est sincèrement très apprécié. Tant que vous vous impliquerez avec autant de volonté, le conseil municipal vous apportera tout son soutien et sa reconnaissance.

Je tiens aussi à remercier mes collègues de travail au sein du conseil ainsi que tous les employés de la ville. Le conseil municipal est fier de travailler avec une toute petite équipe extrêmement dévouée et professionnelle.

J'amorce la nouvelle année avec optimisme en vous souhaitant de très joyeuses fêtes à tous, paix, santé et bonheur pour la prochaine année !

Guy Rochelle,
Maire

PLAN D'IMMOBILISATIONS 2025-2029

Description du projet	Investissements	2025	2026	2027	2028	2029
BÂTIMENTS MUNICIPAUX						
ordinateur et équipement	2 000,00	2 000 \$				
VOIRIE (MATÉRIEL ET VÉHICULES)						
Réservoir Diesel	1 200,00	1 200 \$				
Outils divers (perceuse, drill à piles, etc.)	3 000,00	1 500 \$	1 500 \$			
souffleuse à neige sur tracteur	60 000,00		60 000 \$			
génératrice garage mesure d'urgence 10000 W	3 000,00		3 000 \$			
PROTECTION DU LAC ET AMÉNAGEMENT						
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES						
Vidange des étangs (bassin 2 et 3)	100 000,00	100 000 \$				
EAU POTABLE						
Changer conduite du réservoir d'eau potable (des Flancs)	15 000,00		15 000 \$			
installation de compteurs d'eau 25 résidences	5 000,00	5 000,00				
Achat d'une génératrice-pompe Grande-Ligne station eau potable	40 000,00			40 000 \$		
Installer 2 vannes d'eau (station d'eau potable Grande-Ligne)	10 000,00			10 000 \$		
Ajout d'une purge (ajout au bout de l'avenue Des Monts)	5 000,00		5 000 \$			
Panneau solaire - batterie réservoir d'eau	1 500,00	1 500 \$				
Surpresseur sur réservoir	10 000,00		10 000 \$			

PLAN D'IMMOBILISATIONS 2025-2029

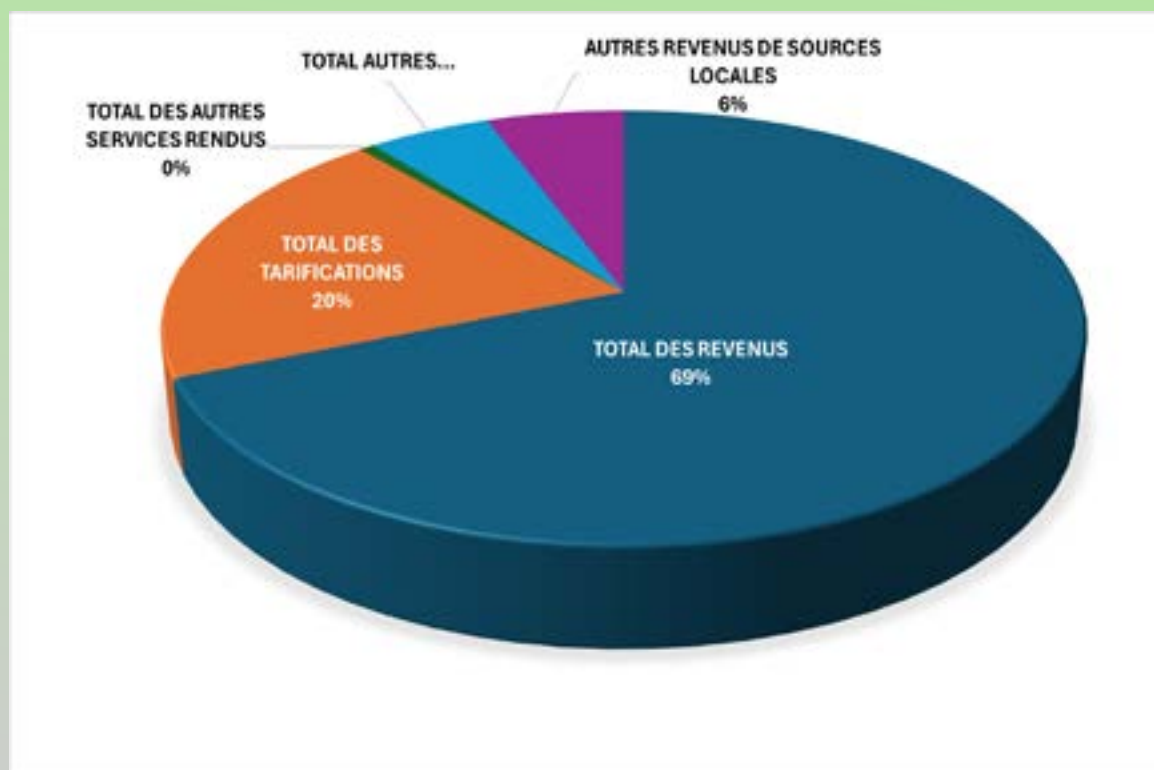
Description du projet	Investissements	2025	2026	2027	2028	2029
INFRASTRUCTURES MUNICIPALES						
Réaménagement site Travaux Publics:Garage - abrasifs suredalle de béton, compost, drainage	50 000,00	10 000 \$	1 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Tige à eau entrée d'eau manoir	10 000,00	10 000 \$				
Traiter les fissures de l'asphalte	10 000,00		5 000 \$	5 000 \$		
Resurfage partie de l'avenue du Lac	20 000,00				20 000 \$	20 000 \$
Réfection rue du Manoir	50 000,00	50 000 \$				
Remplacement luminaires (5 sur l'avenue des Monts)	30 000,00					30 000 \$
Réparation de ponceaux sur Du Rocher ()	150 000,00	50 000 \$	50 000,00	50 000 \$		
URBANISME						
SÉCURITÉ						
Route de sortie d'urgence de la ville	30 000,00	10 000 \$	20 000 \$			
INFRASTRUCTURES DE LOISIRS ET AMÉNAGEMENT						
Déplacement du sentier sur terrain Ville de Québec	5 000,00		2 500 \$	2 500 \$		
Jardin communautaire	2 000,00	2 000 \$				
quai Parc nautique Av du lac	15 000,00	5 000 \$	10 000 \$			
quai Parc nautique Av du Rocher	4 000,00	2 000 \$	2 000 \$			
Finaliser parc et patinoire	150 000,00	150 000 \$				
TOTAL	781 700,00	400 200 \$	185 000 \$	117 500 \$	30 000 \$	60 000 \$

Revenus 2025

BUDGET 2025 - REVENUS				
Description	% du budget	Budget 2025	Budget 2024	% augmentation
TOTAL DES REVENUS	64,7%	1 165 480,45 \$	1 063 924 \$	11,3%
TOTAL DES TARIFICATIONS	18,8%	340 453,48 \$	341 298 \$	-0,2%
TOTAL	83,5%	1 505 933,93 \$	1 401 002 \$	7,5%
TOTAL DES AUTRES SERVICES RENDUS	0,6%	8 975,00 \$	8 905 \$	0,8%
TOTAL AUTRES REVENUS	4,8%	75 000,00 \$	67 724 \$	11%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	5,3%	83 975,00 \$	76 629 \$	10%
TOTAL TRANSFERTS	13,0%	204 829,73 \$	96 054 \$	113%
AFFECTATIONS DE SURPLUS ACCUMULÉS ET RÉSERVÉS		5 742,00 \$	0 \$	0%
TOTAL DES REVENUS	100%	1 800 481 \$	1 577 905 \$	14%

2024-12-17 17:46

SOURCES DE REVENUS



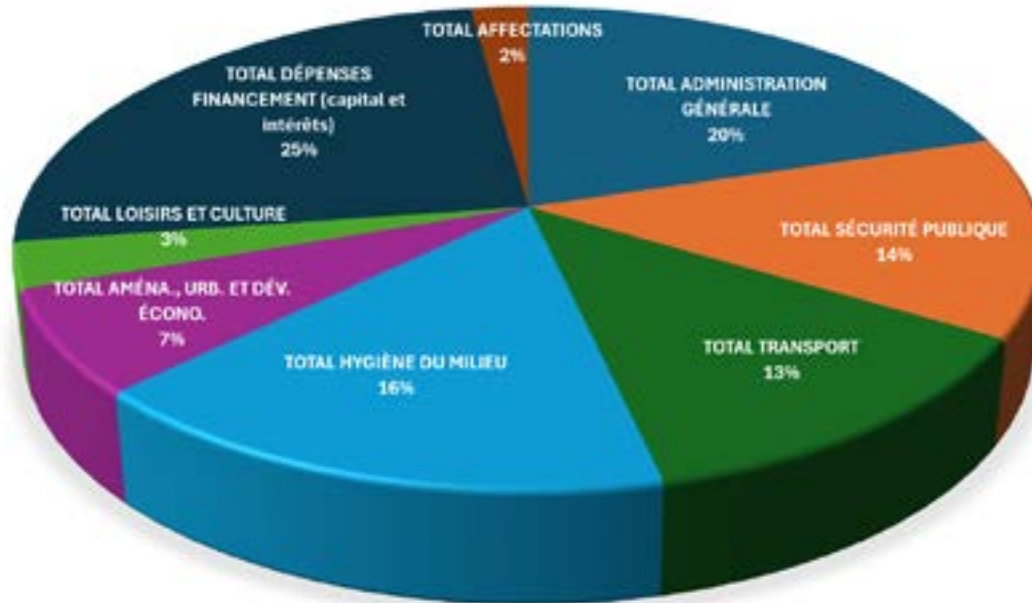
17:46

Dépenses 2025

BUDGET 2025 - DÉPENSES				
Activité	%	BUDGET 2025	Budget 2024	% augmentation
Total conseil municipal	2,0%	35 496,00 \$	38 845 \$	-9%
TOTAL greffe et cour municipale	1,9%	33 468,00 \$	19 430 \$	72%
Total gestion financière et administrative	15,5%	279 762,85 \$	260 865 \$	7%
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	20,2%	363 726,85 \$	325 840 \$	12%
Total Police + 911	3,6%	65 606,00 \$	59 044 \$	11%
Total protection incendie	9,8%	176 487,87 \$	171 762 \$	3%
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	13,4%	242 094 \$	234 011 \$	3%
TOTAL TRANSPORT	12,8%	230 992 \$	251 695 \$	-8%
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	16,3%	293 479 \$	285 381 \$	3%
TOTAL AMÉNA., URB. ET DÉV. ÉCONO.	6,9%	125 062 \$	121 947 \$	3%
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	3,1%	55 137 \$	47 654 \$	16%
GRAND TOTAL DÉPENSES	72,7%	1 308 490 \$	1 266 528 \$	
TOTAL intérêts (financement)	18,3%	328 804,07 \$	330 977 \$	-1%
Total capital (financement)	6,9%	124 678,24 \$	-47 067 \$	-365%
TOTAL DÉPENSES FINANCEMENT (capital et intérêts)	25,2%	453 482,31 \$	283 910,00 \$	60%
TOTAL AFFECTATIONS	2,1%	38 508,00 \$	39 443 \$	-2%
TOTAL DES DÉPENSES APRÈS AFFECTATIONS		1 800 481 \$	1 577 905 \$	14%

2024-12-17 17:46

RÉPARTITION DES DÉPENSES



2024-12-17 17:46

RETOUR DU DÉJEUNER DES CANTONS

40.00\$ / ADULTE
20.00\$ / ENFANT (5-12)
PLUS SERVICE ET TAXES

TOUS LES DIMANCHES
DÈS LE 19 JANVIER 2025



**Embarque
dans le
*bus!***

TCJC
La Jacques-Cartier
TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

 
tcjacquescartier.com

Consulte
l'horaire de
ta municipalité
par ici 